

Natures Sciences Sociétés 21, 109-115 (2013)
© NSS-Dialogues, EDP Sciences 2013
DOI: [10.1051/nss/2013090](https://doi.org/10.1051/nss/2013090)

Disponible en ligne sur :
www.nss-journal.org

**Natures
Sciences
Sociétés**

Repères

Colloques et documents : comptes rendus

Les ressorts des approches critiques du développement et de la ville durables. Retour sur un colloque (Colloque, Paris, 1^{er}-2 février 2012)

Les notions de développement durable et de ville durable font l'objet d'un travail critique fragmentaire de la part de nombreux chercheurs. Leur éclatement et le caractère parfois marginal de l'objet « durable » masquent les transversalités critiques qui pourraient être mises en évidence. Le colloque international « Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables », qui s'est tenu les 1^{er} et 2 février 2012, à l'École d'architecture Paris Val-de-Seine s'est donné l'objectif d'engager une approche réflexive sur ces approches critiques⁵. Ce texte se concentre sur les points réellement nouveaux et/ou qui ont fait débat à cette occasion.

La croissance insoutenable

L'axe 1 du colloque était organisé autour de la thématique de la « croissance insoutenable ». La première série de présentations s'organisait autour des inégalités écologiques, analysées au travers de deux terrains situés à Marseille. Valérie Deldrève (sociologue, Irstea) et Arlette Hérat (École nationale supérieure d'architecture de Marseille) ont exposé l'opposition de ceux qui se présentent comme les garants de la requalification d'une zone côtière en parc naturel (grimpeurs, chasseurs, pêcheurs, cabanoniers, souvent issus des classes dirigeantes de la ville) aux usages balnéaires pratiqués par les habitants d'un quartier défavorisé riverain. Ce débat s'est nourri de l'exposé de Carole Barthélémy (sociologue, Université Aix-Marseille), s'interrogeant sur les limites du concept d'« inégalités écologiques » qui semble tenir pour acquise la qualification des espaces, alors que celle-ci est mouvante. Un espace de friche peut ainsi devenir un jardin et inversement. La question du statut des intervenants s'est alors posée : victimes ou acteurs ? Quelle doit être aussi la position du chercheur ? Doit-il se concentrer sur les seules zones qui sont enjeux de controverse, alors que les déterminants vont très souvent largement au-delà ?

La seconde série de présentations posait la question de l'efficacité de l'écologie industrielle et du discours sur le développement durable, dans le contexte de Dunkerque. Christophe Beaurain (géographie-aménagement, Université de Limoges) et Delphine Varlet (gestion, Université du Littoral Côte d'Opale) ont montré que l'écologie industrielle est un discours séduisant, mais largement inefficace : l'écoparc de Dunkerque, souvent présenté comme l'expérience la plus avancée en la matière, doit

son existence à des logiques industrielles classiques de transformation et de recherche du moindre coût. Comment mesurer l'efficacité d'un dispositif, comment établir si une initiative relève du bon ordre de grandeur, par rapport aux enjeux planétaires ? Julie Deloge (sciences politiques, Université Lille 2) et Lucie Desmoulins (sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) ont justement souligné que l'omniprésence du « développement durable » dans la communication de la ville avait pour conséquence essentielle de faire disparaître toute conflictualité quant à son contenu politique. Comment parler du développement durable ? Doit-on reprendre ce terme tel quel ? En utiliser d'autres, plus polémiques, tels que « décroissance » ? Ou doit-on tout simplement intégrer la dimension écologique sans chercher de grande formule ?

Critique de la gouvernementalisation

L'axe 2 du colloque s'est intéressé à la critique de la gouvernementalisation des conduites menée au nom du développement durable.

Les débats ont en grande partie porté sur la légitimité d'une démarche machiavélique considérant que la fin planétaire justifie les moyens utilisés, quels qu'ils soient, pour surmonter l'inertie supposée des populations. Comparant l'action collective dans quatre métropoles globales (Stockholm, Barcelone, Vancouver et New York), Lydie Laigle (Sociologue-économiste, École des Ponts ParisTech) a montré que la territorialisation opérée au sein de ces espaces urbains entraîne un réductionnisme scalaire, les enjeux plus larges se voyant marginalisés, tandis que leur gouvernementalisation provoque une technicisation qui nuit à l'engagement d'une véritable action collective. Hélène Reigner (science politique, IFSTTAR) a évoqué alors un « gouvernement néohygiéniste des conduites », exploitant la ville – opérateur de tri des espaces et des populations déjà décrit par l'écologie urbaine – comme instrument de mise en ordre néolibérale qui valorise les flux, marchandisables, au détriment des stocks, surnuméraires. Cependant, même si Éric Pautard (sociologue, Institut des sciences de l'homme, Lyon) a souligné la montée en puissance récente d'un « impératif pédagogique » autour de « l'environnement » dans les discours politiques de ces cinquante dernières années, son efficacité reste incertaine, en raison notamment des transgressions auxquelles se livrent les acteurs (refus de trier ses déchets, etc.). L'équipe du GRAC⁶, composée de chercheurs français et catalans, a justement centré son

⁵ Colloque organisé par l'équipe AUS de l'UMR Lavue (CNRS/Université Paris 8/École nationale d'architecture Paris-Val de Seine). Le programme et les enregistrements des interventions sont disponibles sur le site Internet <http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com/programme-actes-enregistrements>.

⁶ Groupe recherche action, société coopérative de production travaillant dans le Lyonnais sur l'autogestion (<http://cooprechercheaction.org/>).

intervention sur les « contre-conduites » et les modalités de résistance à la gouvernementalité exercée par les institutions locales sous couvert de préservation du milieu dans la vallée du squat Masdeu à Barcelone. Redéfinissant le territoire comme habitable, ce squat constitue en effet une expérience inédite dans laquelle les squatteurs et les autres habitants de la vallée partagent des terres et des pratiques différenciées.

La démocratie technique

L'axe 3 du colloque s'intéressait à la procéduralisation caractéristique de ce que l'on rassemble aujourd'hui sous le terme de « démocratie technique ». Dans un exposé à plusieurs voix, Pierre-Arnaud Barthel (urbaniste, Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Pascale Philibert (géographe et urbaniste, Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et Valérie Clerc (géographe, Institut français du Proche-Orient) se sont interrogés à cette occasion sur la capacité des pays du Sud à produire leurs propres modèles et alternatives, alors que les modèles issus du Nord sont utilisés comme source de légitimité par les pouvoirs autoritaires en place et comme moyen de captage des ressources financières, ces derniers étant confortés en ce sens par les experts internationaux. Denis Merklen (sociologue, Université Paris Diderot) et Caroline Lejeune (science politique, Université Lille 2) ont ensuite relaté une logique de légitimation par le développement durable relativement semblable, dans le cas, cette fois, de régimes démocratiques. Suivent alors trois expériences qui ne sont pas sans lien avec cette entreprise de légitimation. Philippe Boudes (sociologue, UMR Ladyss) a évoqué la position dominante des sciences dures dans un travail de recherche pluridisciplinaire chargé de faire le bilan des impacts des trames vertes urbaines sur le changement climatique. Pourtant, malgré cette instrumentalisation des sciences dures, les potentiels de réduction de gaz à effet de serre entrevus par ces chercheurs semblent bien loin d'être exploitables en termes de pratiques sociales. Julie Neuwels (architecte, Université libre de Bruxelles) et Christophe Beslay (sociologue, Bureau d'études sociologiques C. Beslay), dans deux communications distinctes, ont montré ensuite comment les politiques publiques considèrent, elles aussi, la durabilité dans le bâtiment uniquement en termes techniques, au travers notamment de la performance énergétique, au détriment d'autres dimensions, notamment spatiales ou esthétiques, et à l'exclusion de toute forme de participation. Avec le Nimby environnemental, Stéphane La Branche (politologue, Sciences Po Grenoble) a souligné cependant les limites du credo participatif. La participation n'aboutit pas en effet nécessairement à des avancées environnementales, en raison de l'injonction à la croissance et au développement, d'un côté, et au contexte pratique (habitudes, désirs consuméristes, incompétences institutionnelles), de l'autre. Pour

clorre cette séance, Taoufik Souami (urbaniste, Université Paris 8), discutant du colloque, a insisté alors sur l'importance pour les chercheurs de mettre en évidence les acteurs qui ont prise sur ces processus, ainsi que les moments où ces exigences technico-réglementaires sont décidées et négociées. En écho, Karina Izquierdo (architecte, Universidad Nacional Autónoma de México) a dégagé la dimension réticulaire de la démocratie technique urbaine, montrant tout le profit pour la recherche de s'intéresser aux accidents, aux ruptures qui conduisent à des traductions critiques des états précédents.

La justification écologique

L'axe 4 se proposait enfin d'aborder la thématique de la « justification écologique ». Comme les autres, cet axe a été l'occasion de mettre en regard de nombreux terrains sur tous les continents. Par ailleurs, ce large éventail de présentations a fait ressortir la difficulté d'asseoir une perspective critique unifiée face à des réalités multi-formes, voire contradictoires, du développement durable. Olivier Petit (économiste, Université d'Artois) a, par exemple, montré les conflits existant entre les conceptions françaises et sud-coréennes de la ville durable, ou encore ceux apparus lors de la construction d'une ville nouvelle durable de 200 000 habitants à proximité d'Alger, Sidi Abdellah. Daniela Perrotti (architecte, École nationale supérieure du paysage de Versailles) a montré, par ailleurs, que les projets de développement de cultures agro-énergétiques à proximité de la ville de Milan servent aussi au développement soutenable agricole, trouvant leur justification dans une amélioration paysagère. À travers l'exemple de la mise en œuvre d'un Réseau express régional à Bruxelles, Ludvine Damay (sciences politiques, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles) a décrit la façon dont la diversité des intérêts et la sectorialité des approches ont empêché l'avènement d'une mobilité durable dans la région capitale. Raphaël Languillon-Aussel (géographe, Université Lyon 2) s'est, quant à lui, attaché à l'étude des évolutions récentes de la ville de Tokyo, en particulier du passage du modèle et du label de la ville globale dans les années 1990 à celui de ville durable ; ce passage s'est accompagné en réalité d'une nouvelle vague de dérégulations en matière d'urbanisme et d'un recyclage de projets qui n'avaient pu aboutir dans la période précédente. Anne Sistel (architecte-urbaniste, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier) a souligné la dépendance persistante de la définition urbaine du développement durable vis-à-vis de l'héritage fonctionnaliste de la charte d'Athènes⁷, ce qui a entraîné de multiples dérives, comme, par exemple, des écoquartiers peu denses et peu favorables à la mixité

⁷ Élaborée sous l'égide de Le Corbusier, elle pousse notamment à organiser la ville en zones fonctionnelles distinctes (vie, travail, loisirs) reliées par des infrastructures de transport.

sociale. Moïse Tsayem Demaze (géographe, Université du Maine) a exposé les tenants et les aboutissants du Mécanisme de développement propre (MDP) qui est destiné à permettre aux pays développés d'obtenir des crédits carbone en finançant dans les pays en développement des travaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto). Il a montré, à cette occasion, que les critiques envers ce mécanisme tournent essentiellement autour du manque d'efficacité environnementale des projets, de leur inégale répartition et de la mauvaise gouvernance du processus. Pourtant, à partir d'une étude sur la rénovation du quartier de l'Union à Lille qui a obtenu le grand prix national des écoquartiers en 2011, Bruno Villalba (science politique, Science Po Lille) et C. Lejeune ont mis en évidence l'affaiblissement de la rhétorique reposant sur l'urgence des enjeux environnementaux, au profit d'un affichage participatif plus consensuel. Partant d'une interprétation inverse, Philippe Genestier (architecte-urbaniste, École nationale des travaux publics de l'État) aboutit au même constat. Il estime, en effet, que le paradigme du risque ayant remplacé celui du progrès, la critique se fait plus difficile, puisqu'elle est confrontée à de multiples impératifs ne tolérant plus la discussion. Malgré cet horizon consensuel, Anne-Sarah Socié (sociologue, Université Paris Ouest Nanterre la Défense), qui a comparé deux écoquartiers, à Loos-en-Gohelle (banlieue de Lens) et à Rennes, montre combien les populations ne se sentent pas toutes pareillement concernées par ces projets, même s'ils permettent une réappropriation du futur.

L'ensemble des interventions a fait ressortir, tout d'abord, la plasticité du développement durable et son horizon programmatique assez labile dans l'association disparate des registres qui en sont constitutifs. D'autre part, les échanges ont permis de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour formaliser une sociologie de la réflexivité critique dont font preuve les chercheurs dans leurs différences. Cette faiblesse peut se lire comme un implicite du processus d'apprentissage collectif qui constituait, semble-t-il, un des objectifs essentiels de ce colloque. Ce dernier s'est en effet prolongé par la création d'un réseau consacré aux approches critiques du développement durable (AC/DD⁸) et par la publication d'un ouvrage collectif en 2013, aux Éditions Petra.

Fabrice Flipo

(Telecom & Management SudParis, Département Langues et sciences humaines, Evry, France)
fabrice.flipo@telecom-em.eu

Jérôme Boissonade

(Université du Littoral Côte d'Opale, UMR7218 LAVUE, Charenton-le-Pont, France)

Lionel Charles

(FRACTAL, Paris, France)

Laurent Devisme

(ENSA Nantes, LAUA, Nantes, France)

⁸ <http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr>.

« Gouvernance du très long terme » (Séminaire de travail, Paris, 8-9 février 2012)

Suite à une étude exploratoire demandée par l'IRSN au groupe de recherche Mutadis⁹ sur le thème de la gouvernance du très long terme, un séminaire de travail a eu lieu les 8 et 9 février 2012, dans la Grande Galerie de l'Évolution, à Paris¹⁰. À l'IRSN et à Mutadis s'étaient joints, pour l'organiser, le BRGM, l'Ineris, le MNHN et le CNES¹¹. Lors des quatre temps de ce séminaire consacrés successivement aux pratiques associées à ces organismes, à la patrimonialité, à l'expertise et à la gouvernance, une quinzaine d'intervenants au total se sont

relayés, associés à une dizaine de témoins et à quatre moments de « regards croisés » entre eux.

Le très long terme, une utopie ?

Préserver la dynamique de la biodiversité, menacée en particulier par les pratiques d'une agriculture industrielle ; stocker des déchets radioactifs, non désirés, sans usage et porteurs de risques ; affronter les incertitudes sur le changement climatique ; gérer l'encombrement des orbites circumterrestres par les débris spatiaux ; capturer et stocker le CO₂ : les cinq domaines retenus pour être traités au cours du séminaire consacré à la « Gouvernance du très long terme » ont paru conférer d'emblée au sujet une connotation pessimiste, voire négative, et inscrire cette démarche dans la perspective de l'impératif catégorique formulé par Hans Jonas, dans son *Principe Responsabilité* : « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. » Sans doute, dès lors qu'il est question de très long terme, est-il aujourd'hui inévitable de dresser la liste des dangers, des menaces et des risques qui pèsent

⁹ Fondée en 1990, l'entreprise Mutadis mène des recherches et des études pluridisciplinaires au plan territorial, national et international sur les problématiques de développement durable et de gouvernance des activités porteuses d'enjeux complexes pour la société (<http://www.mutadis.fr/>).

¹⁰ <http://www.mutadis.org/index.php/en-cours/126-gouvernance-du-tres-long-terme-seminaire-de-travail.html>.

¹¹ IRSN : Institut de radioprotection et de sécurité nucléaire ; BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières ; MNHN : Muséum national d'histoire naturelle ; CNES : Centre national d'études spatiales.